



CHASSIEU TIR À L'ARC

Bulletin d'adhésion saison 2026-2027

Création (1^{ère} licence) ☐ Renouvellement ☐ Transfert ☐ N° licence :

Civilité : ☐ Madame/ ☐ Monsieur	Nationalité :
Nom :	☐ Française
Nom de naissance :	☐ Étrangère (Précisez) :
Prénom :	Responsable légal si mineur :
Date de naissance :	Nom :
Commune de naissance :	Prénom :
Département de naissance :	Mobile :
Pays de naissance si né(e) à l'étranger :	Courriel :
Adresse :	Si né(e) à l'étranger :
Ville :	Nom de la mère :
Code postal :	Prénom de la mère :
Mobile :	Nom du père :
Courriel :	Prénom du père :

Type de licence :

☐ Adultes pratique en compétition né(e)s avant le 1/01/2007	200 €
☐ Adultes pratique en club	190 €
☐ Adultes sans pratique	
☐ Jeunes (Benjamin U13/Minime U15/Cadet U18/Junior U21) né(e)s entre le 1/1/2007 et le 31/12/2016	170 €
☐ Poussins U11 né(e)s après le 1/01/2017	150 €
☐ Découverte (uniquement pour les nouveaux licenciés, valable du 1er mars jusqu'au 31/08)	85 €
☐ Pass'Région jeunes 30 € / ☐ Pass'Sport 70 € / ☐ Pass' Loisirs Jeunes/ N°	- €
☐ Tee-shirt Taille XXS ☐ XS ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL ☐ XXXL ☐ Obligatoire si compétition	30 €
☐ Refus assurance individuelle accident	- 0,28 €
TOTAL	
Règlement ☐ espèces/ ☐ chèque(s) (3 maximum)/ ☐ Virement (règlement complet)	

Assurance

L'assurance en responsabilité civile est incluse dans la licence fédérale et ce pour toutes les offres de licences dans le cadre du contrat Maif N°4228719N. Vous avez la possibilité de souscrire à une assurance individuelle (article L321-6 du code du sport) dont les détails et les options sont présentés dans la notice assurance jointe* **dont vous devez prendre connaissance.**

- ☐ Je reconnais avoir reçu la notice jointe*, et avoir pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FFTA.
☐ Je souscris à l'assurance individuelle accident avec ma licence, comprise dans le tarif de la licence choisie (0,28 €)

OU

- ☐ Je refuse de souscrire à l'assurance individuelle accident de la FFTA et dans ce cas je renonce à toute indemnisation par l'assureur de la fédération en cas d'accident dans la pratique du tir à l'arc.

Santé

- ☐ Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé*
☐ J'ai répondu NON à toutes les questions, je n'ai donc pas de certificat médical à fournir pour prendre ou renouveler ma licence.

OU

- ☐ Je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc y compris en compétition

(*) La notice d'assurance et le questionnaire de santé sont disponibles sur le site internet du club et/ou de la FFTA

Personnes à joindre en cas de besoin (renseignement **obligatoire pour les mineurs** fortement conseillé pour les autres) :

Nom	Prénom	Téléphone	Responsable légal

CONTRÔLE ANTIDOPAGE : Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage, – Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. » – Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

Dispositions particulières

☐ J'autorise/☐ je n'autorise pas mon enfant, à quitter seul et en autonomie le gymnase du Raquin, le jardin d'arc ou tout autre lieu de pratique après sa séance de tir à l'arc.

Si autorisé, je décharge, de ce fait, l'initiateur(trice) ou son (sa) remplaçant(e) ainsi que tout(e) encadrant(e), ou responsable du club, de toutes responsabilités, quant à la survenue d'incidents, ou de tous événements que mon enfant pourrait subir, ou provoquer, dès l'instant où il quitte le gymnase du Raquin, le jardin d'arc, ou tout autre lieu de pratique.

☐ J'autorise/☐ je n'autorise pas les responsables du club (membres du bureau, ou entraîneurs) à faire pratiquer à mon enfant, tous soins ou toutes interventions d'urgence prescrites par le corps médical.

☒ Je déclare dégager le club de toute responsabilité, en dehors des horaires prévus ou en cas de non-respect des consignes de sécurité ou du règlement intérieur.

Communication et informatique

Le licencié est informé qu'il recevra des informations liées à son adhésion et au fonctionnement de la fédération et/ou de ses instances déconcentrées, notamment sous la forme de mailing. Le licencié peut se désabonner à tout moment de la liste de diffusion de la newsletter fédérale. La FFTA peut inclure dans ces mailings des communications commerciales telles que des offres privilégiées et sélectionnées par la fédération.

☐ J'accepte de voir les contenus publicitaires intégrés aux newsletters fédérales par l'utilisation de mes données personnelles.

NOUVEAU - La souscription ou le renouvellement de votre licence entraîne l'activation gratuite de votre compte Ma Petite Sponso, programme d'avantages licenciés des fédérations membres du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Il vous permet d'économiser et de soutenir votre club en même temps. C'est simple pour vous, et précieux pour le club. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.mapetitesponso.fr/federations/tir-a-larc>. En activant votre compte, vous acceptez les CGU et vous pourrez accéder à la Politique de protection de vos données personnelles et supprimer votre compte à tout moment.

☐ Cochez si vous souhaitez vous opposer à l'activation de votre compte.

MAJEURS Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion du tir à l'arc, le/la licencié(e) reconnaît que la FFTA, ses instances déconcentrées ainsi que son club peuvent procéder à des captations d'images et de voix, et utiliser ou diffuser ces enregistrements à des fins de promotion du tir à l'arc, sur tout type de support de communication, quels qu'ils soient, à titre gratuit et pour le monde entier.

MINEURS Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion du tir à l'arc, le/la licencié(e) mineur(e) reconnaît, sous réserve du consentement de son ou ses représentants légaux, que la FFTA, ses instances déconcentrées ainsi que son club peuvent procéder à des captations d'images et de voix, et utiliser ou diffuser ces enregistrements à des fins de promotion du tir à l'arc, sur tout type de support de communication, quels qu'ils soient, à titre gratuit et pour le monde entier.

☐ J'autorise la captation et l'utilisation de l'image et de la voix du mineur à des fins de promotion du tir à l'arc, par la FFTA, ses instances déconcentrées et son club, sur tous supports et pour le monde entier.

☐ Je refuse la captation et l'utilisation de l'image et de la voix du mineur à des fins de promotion du tir à l'arc, par la FFTA, ses instances déconcentrées et son club, sur tous supports et pour le monde entier.

Conformément à la législation en vigueur relative à la protection des données personnelles et au respect du droit à l'image, toute personne dont l'image ou la voix aurait été captée et diffusée dans ce cadre dispose du droit de demander le retrait de ladite image ou de ladite voix. Cette demande doit être adressée directement à l'auteur de la diffusion, accompagnée d'un justificatif d'identité. En cas de refus de retrait ou d'anonymisation de l'image, la personne concernée peut saisir la juridiction compétente afin d'obtenir le retrait. Elle dispose, à cet effet, d'un délai de trois ans à compter de la date de diffusion de l'image.

Les données à caractère personnel recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auprès de la FFTA, responsable du traitement, pour l'enregistrement de la licence et les activités fédérales. Elles sont destinées à la FFTA, aux membres affiliés ou de droit de la FFTA. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission de service public et votre consentement. Elles sont conservées pendant toute la durée de validité de la licence FFTA. Elles seront placées en base intermédiaire à partir de trois ans et anonymisées à partir de dix ans à compter de la fin de validité de ladite licence.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des données vous concernant. Ces droits peuvent être exercés en vous adressant directement à la FFTA soit par voie postale (12 place George Pompidou - 93160 – Noisy-le-Grand) ou à l'adresse support-informatique@ffta.fr. Si vous estimez, après nous avoir contacté que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Engagement de l'adhérent

En adhérant à la FFTA, l'archer(ère) s'engage :

☒ À respecter les statuts et règlements de la fédération, de ses instances déconcentrées et de son club** ;

☒ À respecter les autres licenciés, dirigeants, officiels, bénévoles et professionnels concourant au bon déroulement de la pratique ;

☒ À respecter la charte éthique et déontologique de la FFTA ;

(**) Les statuts et le règlement intérieur du club sont disponibles sur le site internet du club.

Honorabilité

Information spécifique à l'attention des licenciés entraîneurs, bénévoles dirigeants et arbitres :

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif (entraîneur, moniteur, coach, bénévole ou rémunéré) et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (membre comité directeur) et/ou d'officiel technique au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. À ce titre, si je réponds à l'un de ces cas, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFTA aux services de l'état afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

☐ J'ai compris et j'accepte ce contrôle (En cas de refus, vous ne pouvez plus et vous ne devez plus exercer les missions listées ci-dessus).

Nom du signataire (ou responsable légal)

Date

Signature (obligatoire)